

Allergies et irritations cutanées du jeune enfant

Souvent confondues, allergies et irritations cutanées font partie des sujets d'inquiétude fréquents des jeunes parents préoccupés par le bien-être de leur nouveau-né. Les produits cosmétiques et ménagers (dont les détergents pour textiles) sont souvent accusés d'induire ce type de réactions qui demeurent néanmoins peu fréquentes au regard du nombre d'utilisateurs et de produits utilisés. L'irritation cutanée (eczéma en l'occurrence), plus couramment rencontrée que l'allergie cutanée est très souvent évitable en adoptant des gestes simples et en étant attentif aux produits et à leur mode d'emploi pour l'hygiène quotidienne de la peau et le soin du linge de l'enfant.

La peau des enfants, notamment celle des bébés, diffère très peu de celle des adultes. En effet, la peau de l'enfant né à terme, à la différence de celle du prématuré, est tout à fait mature anatomiquement et fonctionnellement.
Elle est donc prête à assurer sa fonction de barrière de l'organisme.
Néanmoins, les glandes sébacées demeurent au repos jusqu'à l'âge de dix ans environ. La couche cornée est déjà recouverte du film hydrolipidique – émulsion protectrice constituée de sueur et de sébum – mais celui-ci est alors insuffisant pour protéger la peau de toutes les agressions extérieures qui se répètent tout au long de la journée : chaleur, transpiration, humidité, frottements (couches, draps)...
Toutes ces caractéristiques expliquent pourquoi la peau du bébé est plutôt sèche et prédisposée aux irritations, notamment au niveau des plis, qui peuvent être nombreux.

Tableau 1

Différencier allergie et irritation

	Dermatite d'irritation	Dermatite allergique
Délai d'apparition	Immédiat ou après quelques applications	Après plusieurs contacts successifs
Siège de l'éruption	Limité au contact avec le produit	Souvent étendu au-delà du contact
Prédisposition	Peut survenir chez tous les sujets	Phénomène individuel de sensibilisation
Signes cliniques	Tiraillements, brûlures, picotements. Pas de démangeaisons	Rougeurs, œdème, suintement, démangeaisons +++
Évolution	Guérison en général rapide et facile après suppression de l'irritant	Guérison lente après suppression du produit Récidives fréquentes
Cause	**Irritants**	**Allergènes**

Source : Marty JP, Pons-Guiraud A. Détergence des textiles et tolérance cutanée : Idées reçues et analyse scientifique. Dermatologie Pratique 2007 ; 308 : 12-4.

Différencier allergie et irritation cutanées

◆ **Une allergie cutanée** correspond à une réaction d'hypersensibilité de la peau propre à un individu qui s'est progressivement "sensibilisé" à une molécule (allergène) ou à un produit par la répétition des applications. Elle correspond très fréquemment à un eczéma de contact. Elle se caractérise par une réaction cutanée qui s'étend sur une zone plus large que la zone de contact initial.

◆ **Une irritation cutanée** est une réaction inflammatoire qui se manifeste immédiatement ou après une ou deux applications sur la peau d'un produit irritant chimiquement (savon à pH basique, eau de Javel, détergent agressif...). Elle est plus ou moins intense en fonction de la concentration, de la durée et de la fréquence des applications et se limite à la zone de contact. Elle peut résulter également de frottements mécaniques (tissus rêches, couches...).

◆ **Si l'allergie reste une réaction rare, l'irritation s'observe, quant à elle, plus fréquemment** et le risque de confondre ces deux réactions est important. Il est donc important de savoir les distinguer pour mieux les éviter ou les soigner (*Tableau 1*).

◆ **Il existe des différences cliniques visibles entre allergie et irritation cutanées.** L'allergie provoque des érythèmes, œdèmes, petites cloques (vésicules) et dans tous les cas, un prurit (démangeaisons). L'irritation, quant à elle, est à l'origine de sensations de tiraillements, picotements, brûlure, suivies de rougeurs : la peau irritée pèle ou se fissure, mais ne démange que rarement.

Prévenir les risques d'allergie

La prévention des allergies cutanées comprend :
– la lecture attentive de la composition des produits, notamment cosmétiques, afin d'empêcher la mise en contact de l'enfant avec la molécule sensibilisante lorsqu'elle est connue ;
– l'éviction de tous les produits contaminés par l'allergène.
Ceci est possible grâce à l'existence d'une liste de 26 allergènes parfumants, connus à ce jour comme les plus potentiellement sensibilisants, tant pour les cosmétiques que pour les détergents[1], et à l'obligation de mentionner le taux d'allergène sur l'étiquetage des produits à la disposition des consommateurs[2] de la façon suivante :
– entre 0,01 % et 0,1 % : la nouvelle réglementation requiert que le nom de la substance allergisante soit mentionné sur l'étiquetage après le mot “parfum” ;
– au-delà de 0,1 % : la mention : *« contient X* (nom de la substance allergisante), *peut déclencher une réaction allergique »* est requise ;
– si aucune mention n'apparaît sur l'étiquette, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la présence éventuelle de traces parfumantes inférieures à 0,01 % dans le produit, ou de composé n'appartenant pas à la liste des 26 allergènes[3].

Un seul traitement contre l'allergie, l'éviction totale

Une suspicion d'allergie justifie un bilan allergologique minutieux et exhaustif, la mise en évidence d'un allergène et son éviction totale pour obtenir une guérison. Cependant, une allergie soupçonnée reste rarement confirmée, car elle est difficile à prouver en raison du grand nombre d'allergènes possibles et des difficultés pour établir leurs sources. Quand l'allergène est connu, la seule solution est d'éviter tout contact avec ce dernier. La liste des 26 allergènes[1] permet aux parents d'enfant(s) allergique(s) de prendre toutes les précautions nécessaires quant aux produits à éviter.



La toilette des bébés doit être faite avec des produits adaptés à leur peau.

Prévenir et traiter les lésions irritatives

Quelle que soit la période, une trop grande fréquence des toilettes et l'utilisation de produits trop détergents peuvent éliminer le film hydrolipidique, irriter la peau du bébé et la fragiliser.

◆ **Les irritations peuvent être prévenues par quelques gestes simples :**
– appliquer de manière quotidienne ou biquotidienne des crèmes hydratantes après contact avec des produits potentiellement irritants ;
– limiter le nombre de produits d'hygiène ;
– ne pas utiliser de produits purs, ne pas les mélanger (savons liquides, shampoings) ;
– respecter les dilutions préconisées par le fabricant ;
– préférer les vêtements amples et souples en fibres naturelles plutôt que ceux en fibres synthétiques qui peuvent favoriser transpiration et frottements, facteurs pouvant favoriser les irritations.

◆ **Dans le cas de lésions irritatives déjà établies,** l'arrêt de l'utilisation de l'irritant apaise rapidement l'inflammation et interrompt la réaction d'irritation. Ensuite, le traitement des lésions est généralement simple grâce à l'emploi de produits appropriés :
– des syndets, surgras ou pains dermatologiques non agressifs, au pH neutre proche du pH physiologique et aux tensioactifs doux ;
– des crèmes hydratantes, plus ou moins riches, pour apaiser la peau irritée, la protéger, mais aussi l'aider à recouvrer sa souplesse, son élasticité, sa résistance, son aspect lisse et son imperméabilité initiale.

Des soins appropriés pour la peau du bébé

Les agressions extérieures quotidiennes de la peau du bébé augmentent le risque d'irritation des différentes parties du corps, et la déshydratation de sa peau. Par conséquent, la toilette des bébés doit être faite avec des produits adaptés à leur peau. Le savon choisi doit avoir un pH neutre, proche de celui de la peau (5,5) et respectueux des composants cutanés. Il peut contenir des principes actifs hydratants permettant de limiter ainsi les nombreux risques de déshydratation et d'irritation cutanée. Des applications renouvelées de crèmes ou de laits hydratants sur tout le corps, de préférence juste après la toilette, permettent de compenser les effets de celles-ci et de conserver la santé de la peau de l'enfant.

Lessives, assouplissants et risques de réactions cutanées

Les phénomènes d'allergie cutanée peuvent être, en théorie, liés à la présence de molécules parfumantes dans les lessives et/ou assouplissants utilisés par les parents. En effet, les parfums sont des substances potentiellement susceptibles d'induire une réaction allergique et constituent les principaux responsables des réactions aux cosmétiques (crèmes, lotions, shampoings, bains moussants…) qui eux, sont mis au contact direct de la peau, souvent pour de longues heures, et ne sont pas tous rincés, comme c'est le cas pour les lessives.

En réalité, la fréquence des allergies aux parfums contenus dans les détergents et adoucissants textiles est exceptionnelle[4] et peut s'expliquer par le fait que :

– en conditions normales d'utilisation, les lessives et assouplissants n'entrent pas en contact direct avec la peau ;

– les allergènes contenus dans le parfum des assouplissants sont extrêmement dilués et partiellement rincés lors du dernier cycle de rinçage ;

– les résidus de ces allergènes de parfum s'évaporent lors du séchage du linge.

Les réactions cutanées imputées aux détergents textiles sont en réalité presque exclusivement de type irritatif. Plusieurs facteurs, souvent méconnus, favorisent ces réactions cutanées tel l'emploi de savon à trop fort pouvoir détergent (savon de Marseille). Ces réactions restent au demeurant également exceptionnelles en comparaison du nombre d'articles lavés chaque année, et peuvent être attribuées principalement à une mauvaise utilisation du produit d'entretien.

La fin des idées reçues sur l'emploi des assouplissants pour le linge de bébé

Contrairement aux idées reçues soutenant que les assouplissants sont à proscrire absolument pour les peaux sensibles ou atopiques (prédispositions génétiques aux allergies, en particulier à l'eczéma), il semblerait plutôt qu'une irritation cutanée liée au lavage puisse provenir :

– d'une modification de la texture du linge devenu rêche (apparition de microfibrilles, rugosité et frottement mécanique contre la peau) au fil du temps et des multiples lavages en l'absence d'assouplissants ;

– ou d'une mauvaise utilisation du produit d'entretien du linge, causant une concentration élevée des ingrédients sur les textiles.

Au contraire, les assouplissants, de par leur composition, possèdent des propriétés anti-irritatives voire protectrices à la fois du tissu et de la peau, permettant de réduire le risque de survenue de symptômes cutanés (érythème, sécheresse cutanée).

En effet, des études physico-chimiques[5] ont pu montrer qu'ils réduisent :

– les phénomènes d'effilement et d'enchevêtrement des fibres en les gainant et les lubrifiant (*Figures 1 et 2*). Elles peuvent alors glisser les unes sur les autres, conférant ainsi une plus grande souplesse au tissu et une sensation de confort au porté, et diminuant les risques de friction à l'origine des irritations mécaniques ;

– les irritations chimiques et électrostatiques, diminuant ainsi l'effet de rigidité et de rugosité du linge, et neutralisant l'électricité statique présente au niveau des fibres après lavage.

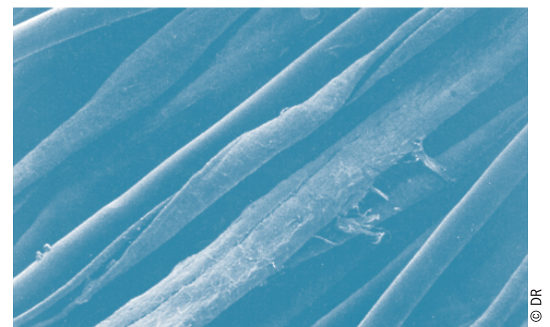
Figure 1



© DR

Fibres de coton rincées à l'eau (microscope électronique à balayage, agrandissement 700x).

Figure 2



© DR

Fibres de coton rincées avec un adoucissant (microscope électronique à balayage, agrandissement 700x).

Conseils pour l'entretien du linge du bébé

Il peut être préconisé aux jeunes parents de choisir une lessive "hypoallergénique", adaptée à la peau de bébé, et "testée dermatologiquement" donnant la garantie d'une haute tolérance et d'un linge d'une grande douceur afin de prévenir les risques d'irritation ou d'allergie de la peau de bébé.
De même, un assouplissant "testé dermatologiquement" est tout particulièrement adapté aux peaux sensibles des bébés (*Encadré 1*).
Tout le linge de bébé peut être lavé à la machine dès les premières semaines en respectant les précautions d'emploi de la lessive, notamment les doses usuelles conseillées. Ne pas sous-doser ni sur-doser la lessive. Il est également important de bien rincer le linge (programme long) et de ne pas surcharger la machine. Le linge de bébé doit être lavé à température suffisante (de préférence 60 °C). Enfin, il est tout à fait inutile d'utiliser de l'eau de Javel qui peut être irritante.
Par ailleurs, le repassage (en mode "vapeur") est bénéfique car il désinfecte et assouplit le linge.
Avant de ranger le linge, veiller à ce qu'il soit bien séché, de préférence au sèche-linge. Il ne faut surtout pas ranger le linge encore humide (même très légèrement) dans la penderie du bébé. Penser à privilégier des étagères à l'abri de toute humidité.

Conclusion

La peau du bébé né à terme est tout à fait mature anatomiquement et fonctionnellement. Néanmoins, elle est sujette aux agressions extérieures qui se répètent tout au long de la journée et augmentent le risque d'irritations des différentes parties du corps. Ces irritations peuvent être prévenues par l'application de manière quotidienne ou biquotidienne de crèmes hydratantes et l'emploi de produits nettoyants adaptés. Les allergies cutanées (eczémas) à un ou plusieurs ingrédients de produits cosmétiques nécessitent, une fois bien établies, l'éviction totale de la molécule sensibilisante.
Il est à souligner que la fréquence des allergies aux détergents et adoucissants textiles reste exceptionnelle. En effet, les cas signalés sont presque exclusivement des réactions d'irritation pouvant être attribuées principalement à une mauvaise utilisation du produit d'entretien du linge.
Enfin, l'utilisation des assouplissants favorise la prévention des irritations, notamment dans le cas des peaux sensibles et atopiques, et c'est pourquoi de plus en plus de dermatologues ou de pédiatres les recommandent aujourd'hui.

Dr. Catherine Laverdet,
dermatologue, Paris (75),
Dr. Ludovic Martin,
maître de conférences, praticien hospitalier en dermatologie, Angers (49).

Encadré 1

Choisir au mieux sa lessive et son assouplissant

◆ **Un produit est dit "hypoallergénique"** quand il a été testé auprès de volontaires à peau sensible (au minimum 50 personnes), sous le contrôle d'un dermatologue, et que ce test n'a pas entraîné de réaction indésirable. Mais hypoallergénique ne signifie pas qu'il ne déclenche jamais d'allergie : le risque 0 n'existe pas, mais il est infime par rapport à des produits qui n'auraient pas été formulés et testés hypoallergéniques.
◆ **Un produit a été "testé dermatologiquement"** lorsque des tests ont été pratiqués sur des sujets volontaires, sous le contrôle d'un dermatologue et selon un protocole strict pour étudier :
– l'acceptabilité du produit dans ses conditions normales d'utilisation (texture, mode d'application, facilité d'utilisation) ;
– sa tolérance, c'est-à-dire l'absence de sensations désagréables (inconfort, picotements, démangeaisons) au moment de son application ou dans la journée ;
– son efficacité (pour hydrater la peau, par exemple).
◆ **Un produit est "testé sous contrôle pédiatrique"** quand des tests ont été pratiqués chez des bébés, sous le contrôle d'un pédiatre, et selon un protocole strict. Le pédiatre contrôle la peau des bébés pour détecter d'éventuels signes d'intolérance aux produits tels que des manifestations de sécheresse, rougeur ou œdème. Il prend également en compte des remarques des parents concernant le produit et son utilisation.

Références

1. Afssaps. Étiquetage des produits cosmétiques. Vigilances. Octobre 2004. Bulletin n° 23.
2. Règlement 648/2004/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004.
3. Directive 2003/15/CE du Parlement Européen et du Conseil du 27 février 2003, modifiant la directive 76/768/CEE du Conseil.
4. Corea NV, Basketter DA, Clapp C, Van Asten A, Marty JP, Pons-Guiraud A, Laverdet C. Allergie aux parfums : évaluation du risque lié au contact avec des tissus lavés. *Les Nouvelles Dermatologiques* 2007 ; 26(4) : 252-7.
5. Peberdy J, Marty JP, Pons-Guiraud A, Laverdet C, Martin L, Berthod D. Les adoucissants textiles : pourquoi faut-il les utiliser, en particulier quand on a une peau sensible, voire atopique ? *Les Nouvelles Dermatologiques* 2008 ; 27(5) : 1-8.